

INTER CLUB A LE CHÊNE LE 30 JUIN 2024

Le MC3C organise, en accord avec la LMGE, l'inter club GRAND EST 2024 sur invitation. Cette épreuve nationale se déroulera le dimanche 30 juin 2024 sur le terrain de Le Chêne.

Article 1 : COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe est composée de 3 pilotes, ils peuvent être titulaires d'une licence NJ3C, NCO, MAT, NPH, LJA.

Groupe A : 1 pilote 125 2t obligatoire

Groupe B : 1 pilote MX2 (125 2t, 250 4t, 250 2t)

Groupe C : 1 pilote OPEN (de 125 2t à 450 4t)

Article 2 : INSCRIPTIONS DES EQUIPES

Chaque club de la LMGE peut inscrire une équipe, soit par le président de l'association ou tout autre membre de l'association avec l'accord du président du club. Un délégué par équipe sera nommé et lui seul pourra intervenir auprès des officiels le jour de l'épreuve. Le montant du droit d'inscription est fixé à 130€ par équipe. Des équipes supplémentaires pourront être engagées par le même club à partir du 1^{er} juin 2024, s'il reste des places disponibles.

1^{er} avril : ouverture des engagements

1^{er} juin : ouverture des engagements des équipes supplémentaires

22 juin : clôture des inscriptions

Chaque engagement devra être accompagné du règlement.

Adresse : mc3c 4 rue d'Arcis 10240 CHAUDREY

Le club organisateur se réserve le droit de refuser une équipe.

Article 3 : NOMBRE D'EQUIPES

Le nombre maximal d'équipes est fixé à 37.

Article 4 : QUALIFICATION

Les 22 meilleures équipes aux essais chronométrés seront qualifiées pour les manches. Les équipes non qualifiées participeront à 2 manches pour les non qualifiés.

Article 5 : DEROULEMENT DES ESSAIS ET COURSES

- 1 Essai libre de 12 minutes
- 1 Essai chronométré de 15 minutes

Les manches des qualifiés se dérouleront en 20 minutes et un tour.

Manche 1 : pilote 125 cm3 et pilote OPEN

Manche 2 : pilote 125 cm3 et pilote MX2

Manche 3 : pilote OPEN et pilote MX2

Les manches pour les non qualifiés : 2 x 10 minutes et un tour.

Article 6 : CLASSIFICATION ENTREE EN GRILLE

La classification sera faite au cumul des 3 temps chronométrés des 3 pilotes de l'équipe.

Article 7 : CLASSEMENT GENERAL

L'équipe qui possèdera le plus petit nombre de points (place) au cumul des 5 meilleurs résultats, remportera l'inter club 2024. En cas d'égalité, le résultat de la dernière manche prévaut.

Article 8 : PRIX

Les 7 premières équipes de l'inter club recevront les prix suivants.

1^{er} : 300€ 2^{ème} : 210€ 3^{ème} : 150€ 4^{ème} : 120€ 5^{ème} : 90€ 6^{ème} : 60€ 7^{ème} : 30€

Les 3 premières équipes des manches des non qualifiés recevront une coupe.

Article 9 : MODIFICATION

Les articles 5 et 8 peuvent être modifier suivant le nombre d'équipe inscrite.